

Recrute

UN INSTRUCTEUR TECHNIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Catégorie C ou B

DESCRIPTIF DU POSTE

Dans le pôle aménagement et environnement, sous l'autorité de la responsable de l'urbanisme, vous assurez l'instruction et apportez un regard opérationnel sur les autorisations du droit des sols pour le compte de l'ensemble des communes de Terres de Montaigu et recevez le public.

Vous mettez vos compétences techniques dans le domaine du bâtiment, de la construction et de l'aménagement, au service des autres instructeurs du service et des communes, afin de les assister dans la recherche de solutions techniques dans le cadre de l'instruction.

ACTIVITES PRINCIPALES

> Instruction des autorisations du droit des sols

- Examen technique et réglementaire des ADS, consultations, rédaction des arrêtés pour tous les dossiers ADS
- Analyse et recherche de solutions techniques et opérationnelles permettant d'assurer la qualité et la faisabilité techniques des opérations de construction ou d'aménagement
- Assistance des autres instructeurs du service et des communes sur ce volet technique
- Contrôle des travaux et relevé des infractions au code de l'urbanisme
- Réception du public en amont, en cours et après l'instruction

> Accompagnement des projets communautaires et communaux

- Conseil, appui juridique et technique pour les projets communautaires ou communaux
- Réponse aux sollicitations des autres services communautaires ou communaux

PROFIL RECHERCHE

> Vous maîtrisez le droit de l'urbanisme et les procédures d'instruction du droit des sols. La connaissance du logiciel serait un atout supplémentaire.

> Vous disposez de compétences techniques en matière de conception et de réalisation dans le domaine de la construction, de l'architecture ou du bâtiment.

> Rigoureux, autonome et réactif, vous possédez également de bonnes qualités rédactionnelles et d'argumentation.

> Vous avez le sens du travail en équipe et en transversalité.

> Vous avez un bon relationnel ; vous êtes à l'aise dans la prise de parole en public et la négociation.

Rémunération et avantages liés au poste : rémunération statutaire + primes + tickets restaurant + RTT + mutuelle (contrat groupe à tarif négocié) + prévoyance (avec participation employeur) + avantages du Centre National d'Action Sociale (prestations d'action sociale) + COS (Comité d'œuvres sociales).

MODALITES DE RECRUTEMENT

Emploi permanent à temps complet. Poste à pourvoir dans la filière administrative ou technique, catégorie C ou B, par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle.

Candidatures : CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative + 2 derniers bulletins de salaire à adresser pour le **3 juin 2020** à : **Terres de Montaigu** - Direction des ressources humaines - 35 avenue Villebois Mareuil - 85607 MONTAIGU VENDEE CEDEX **ou par mail :** recrutement@terresdemontaigu.fr - Date du 1^{er} jury d'entretien : le 16/06/2020

Contact : Aude CHASSERIAU, responsable du service urbanisme, tél : 02 51 46 46 14